

Des pêcheurs pour l'avenir: attirer une nouvelle génération de main-d'œuvre dans l'industrie de la pêche et créer des emplois dans les collectivités côtières

2019/2161(INI) - 16/09/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 650 voix pour, 17 contre et 20 abstentions, une résolution sur le thème «Pêcheurs de l'avenir: attirer une nouvelle génération de travailleurs dans le secteur de la pêche et créer des emplois dans les communautés côtières».

La crise de santé publique et les perturbations du commerce et du marché causées par la pandémie de COVID-19 ont touché les pêcheurs dans toute l'Europe. En tant que professionnels essentiels, ils devraient bénéficier d'une attention particulière de la part des institutions de l'Union, non seulement en raison de leur rôle, mais aussi dans la perspective de la sécurité alimentaire de l'Union. L'industrie de la pêche de l'Union européenne employait, en 2017, quelque 180.000 personnes au total, dont un tiers environ dans le sous-secteur de l'aquaculture.

Le Parlement a formulé des recommandations en vue de traiter les questions liées à l'emploi dans le secteur de la pêche, notamment le renouvellement générationnel des pêcheurs :

Améliorer l'information et dresser un meilleur profil de la population active dans le secteur de la pêche

Le Parlement a suggéré **d'améliorer la représentation statistique des emplois** dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et dans le reste de la chaîne de valeur, en particulier pour déterminer le niveau de formation et la pyramide des âges, ainsi que son évolution dans le temps.

En vue de mettre en œuvre le pilier social de la politique commune de la pêche (PCP), les députés ont réaffirmé que de **meilleures connaissances scientifiques**, fondées sur des données fiables, mises à jour, et recueillies de manière homogène et dans tous les États membres, sont essentielles pour gérer et suivre l'évolution sociale du secteur, en particulier celle de l'emploi.

Améliorer les conditions de travail et la vie à bord afin de renforcer la sécurité

Même si les conditions de sécurité à bord se sont améliorées, en particulier sur les plus grands navires, le nombre d'incidents et d'accidents enregistrés par l'AESM en 2018 a augmenté de 40% par rapport à l'année précédente, bien que le nombre de décès tende à diminuer.

Le Parlement a souligné que l'amélioration du niveau de vie des pêcheurs, y compris par **de meilleures conditions de travail et de sécurité**, est l'un des éléments qui permettra de promouvoir l'emploi et le développement des communautés côtières, d'attirer les jeunes et d'assurer le renouvellement générationnel indispensable à la survie de cette activité. Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres de veiller à ce que les navires de pêche, quelle que soit leur taille, bénéficient des meilleures conditions de sécurité, de travail et de vie à bord.

Rappelant que les gens de mer sont souvent exclus du champ d'application du droit du travail de l'Union et des États membres, les députés ont appelé à veiller à ce qu'un certain nombre de **principes de base de la réglementation du travail** soient garantis aux marins et, en particulier, aux pêcheurs, en tenant compte

des spécificités du secteur de la pêche côtière et artisanale. Ils ont invité tous les États membres à ratifier la convention de Torremolinos (1977) ainsi que la convention C188 de l'OIT afin de garantir des conditions équitables entre les entreprises de pêche du monde entier.

Améliorer la formation et veiller à ce qu'elle soit reconnue au niveau de l'Union

La résolution a insisté sur la nécessité **d'harmoniser et d'homologuer les exigences et les procédures de formation** dans les domaines halieutique et nautique au niveau de l'Union, ainsi que les procédures et les dispositions en matière d'embarquement. Elle a souligné la nécessité d'homologuer les systèmes de formation et de certification des pêcheurs au niveau de l'Union et de les rendre conformes aux exigences des conventions STCW et STCW-F.

Les députés ont rappelé que la **reconnaissance mutuelle des qualifications et des certificats** de sécurité maritime au sein de l'Union accroîtra la mobilité du personnel et rendra les professions maritimes plus attrayantes aux yeux des jeunes générations. Les États membres sont invités à établir des bases communes pour un système standardisé de formation et de certification des différentes catégories de pêcheurs, qui permettraient la reconnaissance rapide, au niveau européen, de la certification obtenue dans un État membre donné.

Le Parlement a encouragé la création d'une **association de jeunes pêcheurs européens** afin de promouvoir le renouvellement générationnel dans le secteur de la pêche et de représenter et de rassembler les jeunes pêcheurs et leurs organisations dans toute l'Union.

Les députés ont par ailleurs estimé que le **rôle des femmes** dans le secteur de la pêche, bien que souvent informel, devrait être reconnu, dûment rémunéré et pris en compte économiquement et socialement. Ils ont demandé à la Commission de lancer des initiatives en ce sens.

Promouvoir la profession de pêcheur et le renouvellement générationnel du secteur

Le Parlement a souligné la nécessité d'assurer la continuité de l'activité de pêche, non seulement par le renouvellement des générations nécessaire, mais aussi par une **plus grande reconnaissance sociale de l'activité** et de son importance pour l'approvisionnement durable des Européens en aliments sains provenant d'habitats respectueux de l'environnement. Selon les députés, la promotion de normes élevées de durabilité environnementale et économique dans le secteur de la pêche est essentielle pour attirer une nouvelle génération de pêcheurs et offrir une stabilité économique à long terme dans ce secteur.

Les députés ont relevé que les formations destinées aux pêcheurs permettront de créer **une main-d'œuvre plus attentive et plus ouverte aux changements de comportement**, tels que la transmission numérique des données ou la participation à la collecte de données plus nombreuses et de meilleure qualité sur la pêche et l'environnement.

Le Parlement s'est félicité du fait que le nouveau [FEAMP 2021-2027](#) encouragera et facilitera le soutien aux jeunes pêcheurs lorsqu'ils acquièrent pour la première fois un navire de pêche ou une entreprise de pêche. Il a souligné la nécessité d'attirer les jeunes non seulement vers les activités de pêche en mer, mais aussi vers la gestion des entreprises de pêche et d'aquaculture, de manière à assurer le renouvellement des générations dans l'ensemble du secteur.